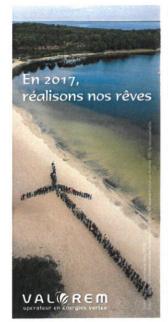
Des nouvelles du projet éolien de CEAUX-EN-LOUDUN



VAL REM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

Janvier 2017



Comme vous le savez, VALOREM et SERGIES étudient, en étroite relation avec les élus, la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune de Ceaux-en-Loudun.

Nous profitons de ce début d'année pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2017 et vous présenter l'avancement de ce projet.

Afin de tenir nos informations à jour, nous vous prions de nous informer des changements qui auraient pu intervenir récemment sur vos parcelles concernées par le projet (propriétaire, exploitant, coordonnées...).

Votre engagement à nos côtés contribue au développement des énergies renouvelables. Associées aux économies d'énergies, leur rôle est essentiel pour freiner le changement climatique mondial.

Outre la réduction des émissions de CO₂, ces énergies produites localement participent aussi au développement économique des territoires qui les accueillent.

Où en est le projet?

Comme vous le savez, en février 2016, la commune de Ceaux-en-Loudun a délibéré en faveur du projet éolien sur son territoire. Depuis, VALOREM et SERGIES ont rencontré les propriétaires et exploitants de la zone d'étude afin de délimiter l'implantation la plus adaptée au site.

L'étude de faisabilité est en cours. Elle vise à déterminer les caractéristiques du parc (nombre d'éoliennes, localisation, dimensions) et de veiller à leur adéquation avec votre territoire. Pour cela, plusieurs études sont menées. En concertation avec ces spécialistes et les acteurs locaux, nous déterminerons ensuite une implantation respectant au mieux les enjeux de votre territoire.

- Les premières études environnementales ont été lancées au dernier trimestre 2016. Ces études, menées par des naturalistes indépendants, portent sur les oiseaux, les chauve-souris, la faune terrestre et la flore. Pendant un cycle biologique annuel, ces spécialistes vont recenser les différentes espèces, enregistrer leur occupation du site et analyser les impacts du futur parc éolien.
- L'étude acoustique débutera dès le printemps 2017. Elle va mesurer le bruit ambiant depuis les habitations les plus proches. La contribution sonore des éoliennes sera ensuite simulée pour s'assurer du respect de la réglementation en vigueur.
- L'étude paysagère vise à intégrer au mieux les éoliennes. Elle dessine la morphologie du futur parc : répartition (en ligne, en courbe, en bouquet), espacement en fonction du gabarit, points de vue emblématiques...
- Le potentiel éolien avec l'installation d'un mât de mesure. Equipé d'anémomètres et de girouettes, ce mât enregistre les vitesses et directions du vent. A partir de ces données, corrélées à celles de Météo-France, nous calculons la production du futur parc.

Chiffres clés

Nombre d'éoliennes : 6 à 12

Puissance unitaire: 3 MW environ

Hauteur en bout de pale : 150 à 180 m

Un parc de 6 éoliennes permettrait une production équivalente à la consommation électrique de près de 18 000 habitants (hors chauffage)

Toutes ces données seront compilées dans une étude d'impact qui permettra de développer un projet éolien respectueux de votre territoire.

Des nouvelles du projet éolien de **CEAUX-EN-LOUDUN**

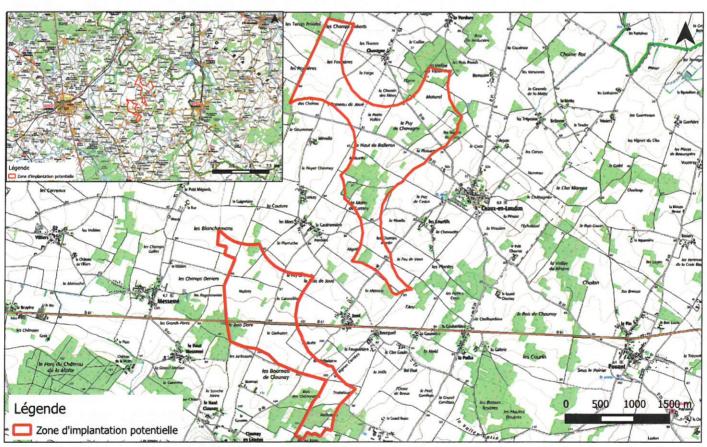
Les différentes phases du projet

Le développement d'un projet éolien s'étale sur plusieurs années, des études à sa mise en service.

Le projet commence sa faisabilité.

1.Pré-faisabilité 2.Faisabilité 3. Obtention des autorisations 4. Construction 5. Exploitation 2017 Pendant au moins 20 ans 2016 12 à 24 mois 6 à 12 mois Travaux de terrassement, Suivi d'exploitation et Pré-études le Etudes techniques : Demande du permis de potentiel de vent, le acoustique, gisement éolien construire raccordements électriques, maintenance raccordement électrique. Etudes environnementales : Instruction par les fondations, montage des éoliennes flore, services de l'Etat Recherche de servitudes paysage, faune, éoliennes... Et après ? Enquête publique environnementales et oiseaux, chauve-souris... Charte «Chantier vert» Démantèlement du parc Tests de mise en service réglementaires Validation du projet avec les éolien et remise en état services de l'Etat et les élus Contacts avec les élus du site ou changement Accord des propriétaires

Zone d'étude pour l'implantation des éoliennes



Zone d'implantation potentielle





des turbines